

Nombre de membres	16
Membres ayant répondu	14
Votants	14
Exprimés	14
Oui	14
Non	0

Accusé de réception en préfecture
087-200049278-20230308-DEL-2023-09-DE
Date de télétransmission : 09/03/2023
Date de réception préfecture : 09/03/2023



EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 8 mars, le Bureau syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Sébastien MOREAU, Président.

Date de la convocation : 1^{er} mars 2023

MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :

Jean-Pierre BOSDEVIGIE - Alain DARBON - Estelle DELMOND - Franck FOUR - Gérald GASCHET - Michaël KAPSTEIN - Henri LAVAUD - Yves LE GOUFFE - Gilles MATINAUD - Sébastien MOREAU - Laurent PAQUET Jean-Claude SAUTOUR - Michel THEYS - Guy TOUZET.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DÉLIBÉRATION N° 2023-09

OBJET : PROGRAMMES EUROPÉENS 2021-2027

COMPOSITION DU GROUPE D'ACTION LOCALE (GAL) MONTS ET BARRAGES

DÉSIGNATION DES MEMBRES ÉLUS

Monsieur le Président rappelle, que le PETR du Pays Monts et Barrages, en tant que structure porteuse du GAL pour la période de programmation européenne 2021-2027, a proposé dans sa candidature pour porter une stratégie locale de développement, que le GAL soit composé d'un collège public et d'un collège privé et qu'il puisse inviter systématiquement certains partenaires.

Les deux collèges seraient composés comme suit :

- Collège public : 10 membres titulaires (9 élus issus du Bureau syndical du PETR + 1 représentant élu du Conseil départemental de la Haute-Vienne) + 9 suppléants (8 issus du Bureau syndical du PETR + 1 représentant élu du Conseil départemental de la Haute-Vienne).
- Collège privé : 10 membres titulaires et des suppléants, tous issus du Conseil de développement du PETR.

Seraient invités aux réunions du GAL (sans voix délibérative) :

- un représentant élu de la Région Nouvelle-Aquitaine
- un représentant élu du PNR de Millevaches en Limousin
- un représentant élu du Syndicat du Lac de Vassivière.

La composition complète du GAL sera présentée prochainement au Comité syndical du PETR. Concernant le collège public du GAL, il est proposé que soient désignés comme :

- Membres titulaires les élus suivants : Jean-Pierre BOSDEVIGIE, Estelle DELMOND, Mickaël KAPSTEIN, Henri LAVAUD, Yves LE GOUFFE, Gilles MATINAUD, Sébastien MOREAU, Philippe SIMON, Guy TOUZET.
- Membres suppléants les élus suivants : Alain DARBON, Franck FOUR, Gérald GASCHET, Lionel LEMASSON, Laurent PAQUET, Jean-Claude SAUTOUR, Michel THEYS.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, valident la composition du collège public du GAL, telle que proposée.

Fait et délibéré à Bujaleuf
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.

**Le Président,
Sébastien MOREAU**